Chambéry, le 25 octobre 2023

ACADÉMIE DE GRENOBLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Savoie

La Directrice du Service Départemental,
Conseillère Technique de l'IA-DASEN du
Département de la Savoie

à

Mesdames et Messieurs les Enseignants d'EPS
S/c Madame, Monsieur le chef d'établissement

N/Réf. : 2023/2024 N°32
Objet :

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL CROSS-COUNTRY
MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023
Lac de carouge
SAINT PIERRE D'ALBIGNY

Cette circulaire vaut invitation pour les professeurs accompagnateurs d'équipes

UNSS 73 – LP La Cardinière
191 chemin de la Cardinière - 73 000 CHAMBERY
Tél. : en attente – Portable : 06 81 78 63 31
Courriel : sd073@unss.org - Sites : http://www.unss.org/ - www.unss73.org

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL CROSS-COUNTRY
MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023

LIEU

Lac de Carouge – SAINT PIERRE D'ALBIGNY

Je vous remercie de, comme toujours, respecter le site et le laisser dans une propreté irréprochable en fin d'évènement.

ACCES AIRE DE JEUX ENFANTS INTERDIT.

ACCES

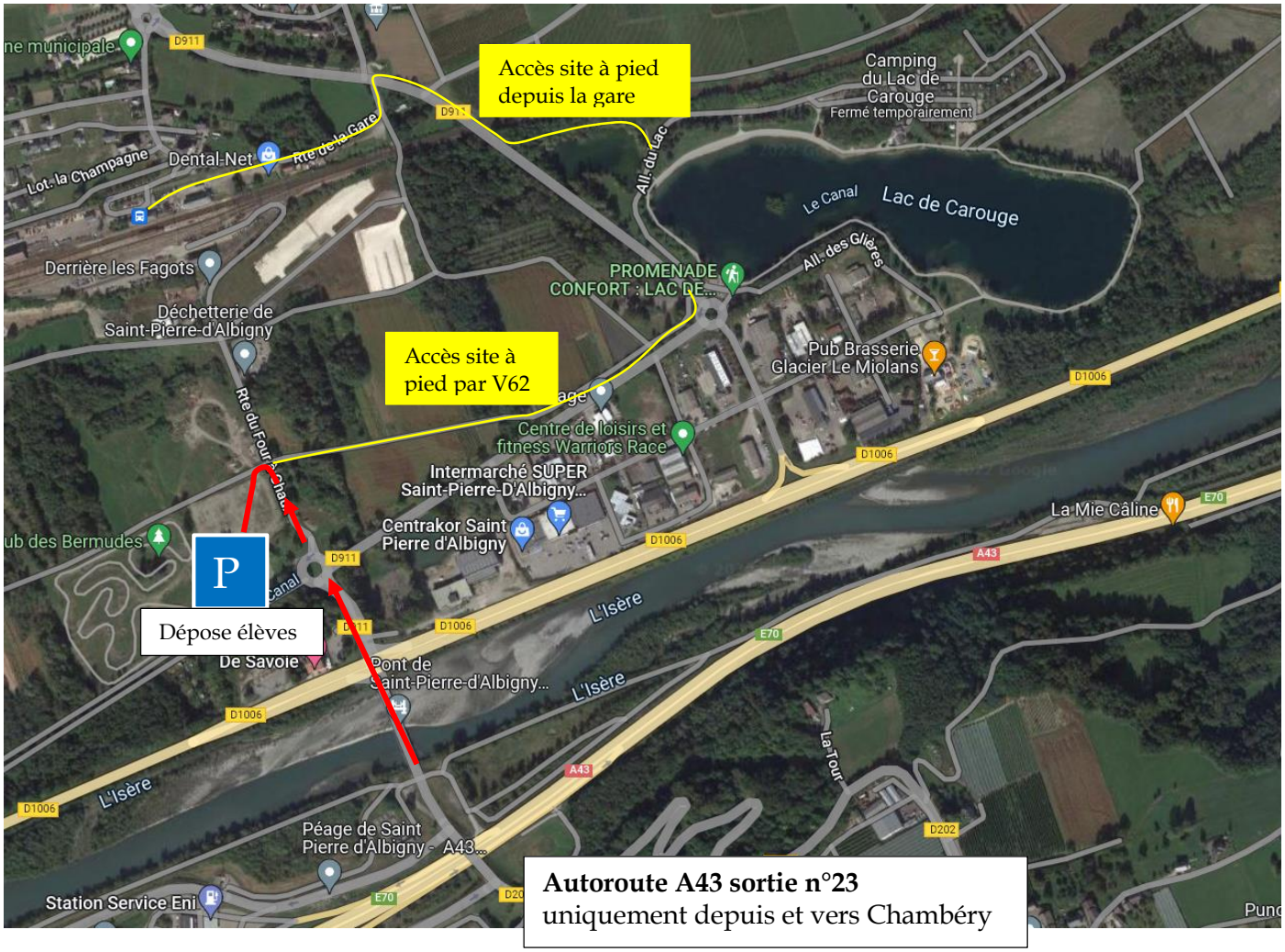

OBLIGATOIRE :
Dépose/récupération des élèves et parking des cars au niveau du club de moto-cross – accès interdit en véhicule au niveau du lac de CAROUGE.

Accès au site à pied par la Véloroute 62. **Attention à la gestion de vos élèves (circulation de vélos et traversée de la route de D911 à l'approche du lac)**.

POSSIBILITE DE VENIR EN TRAIN. Le remboursement de votre déplacement sera étudié afin qu'il approche les 100% (selon enveloppe disponible).

UNSS 73 – LP La Cardinière
191 chemin de la Cardinière - 73 000 CHAMBERY
Tél. : en attente – Portable : 06 81 78 63 31
Courriel : sd073@unss.org - Sites : http://www.unss.org/ - www.unss73.org

PRECISIONS REGLEMENTAIRES :

- **POUR PARTICIPER AU CROSS, LA LICENCE UNSS EST OBLIGATOIRE**
- Aucun surclassement ne sera autorisé.
- **POINTES INTERDITES.**
- La reconnaissance des parcours ne sera possible qu'avant le début de la 1ère course et ce jusqu'à 12h40.

❖ **TENUE :**

Se référer aux articles III.3.49 et III.3.50 du règlement intérieur de l'UNSS (notamment lors des Podiums).

❖ **DISQUALIFICATION :**

Toute anomalie et tout comportement contraire à la Charte du Sportif seront signalés et pourront entraîner une disqualification.

❖ **CLASSEMENTS PAR EQUIPE :**

Pas de composition d'équipe à déposer pour le championnat départemental.

- **En Benjamins et Minimes:**
  Le classement par équipe est calculé faisant la somme des 5 meilleures places (2G + 3F ou 3F + 2G)
- **En Lycées:**
  Le classement par équipe est calculé au prorata du nombre de coureurs dans chaque catégorie (point individuel = place ÷ nombre de classé(e)s dans la catégorie x 100)
  Exemple : une cadette qui termine 5ème sur 57 classées rapporte 8.772 points

CHAMPIONNAT EXCELLENCE (A PARTIR DU CHAMPIONNAT ACADEMIQUE) :
Dispositions particulières pour le programme du CF Cross-country :

- Les **championnats de France & Académique** UNSS de Cross - Country ont une distinction « Excellence », « Établissement » et « Sport partagé » ;
- Le programme des courses est composé de : une course cadets garçons, une course cadettes filles, une course minimes garçons, une course minimes filles, une course benjamins, une course benjamines, une course juniors/seniors garçons, une course juniors/séniors filles, une course sport partagé.

Dispositions particulières pour les équipes Excellence :

Pour les championnats académique et de France de Cross – Country, tous les élèves de Sections Sportives Scolaires, de Sections d'Excellence Sportive et des pôles, quel que soit le sport, courent en catégorie Excellence.

Cette règle ne s'applique pas :

- aux AS référencées G6 (voir point G6 du règlement fédéral 2020-2024) ;
- aux AS basculées en Excellence suite aux résultats des années précédentes ;
- - aux AS ayant choisi d'engager une équipe en Excellence dans un sport.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le SD UNSS 73.

A la suite du Championnat Départemental, vos équipes (et non les élèves composants celles-ci) seront qualifiées pour le Championnat Académique. Selon la composition de votre équipe déposée à l'inscription du Championnat Académique, vous choisirez le type de Championnat : Equipe d'Etablissement (EE) ou Excellence (Exc).
A partir du moment ou une équipe compte UN élève inscrit en excellence, elle sera classée en excellence (cela concerne les catégories Minimes mixtes et Lycées mixtes mais ne s'applique pas à la catégorie LP).

POUR LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL :

Un seul classement scratch (excellence et EE confondus)

PAS DE DISTINCTION EXCELLENCE ET PAR EQUIPE D'ETABLISSEMENT

Les Cadets de collèges courent dans les courses minimes : merci de les inscrire en course 6 (MF) ou 8 (MG)

Les Minimes de lycées courent dans les courses cadet(te)s : merci de les inscrire en course 9 (CJSF) ou 10 (CG).

POUR LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL :

N° COURSES	CATEGORIES	ANNEE	FINALITE
1	Benjamines Filles 1 & 2	2012 – 2013	Académique
2	Benjamines Filles 3	2011*	Nationale
3 Open	Benjamins Garçons 1 & 2 Santé-sport partagé	2012 – 2013 Ttes caté	Académique Nationale
4	Benjamins Garçons 3	2011*	Nationale
5	Minimes Filles 1	2010	Académique
6	Minimes Filles 1& 2	2009-2010	Nationale
7	Minimes Garçons 1	2010	Académique
8	Minimes Garçons 1 & 2	2009-2010	Nationale
9	Cadettes Juniors / Seniors Filles	2007-2008 2006 & avant	Nationale Nationale
10	Cadets	2007-2008	Nationale
11	Juniors / Seniors Garçons	2006 & avant	Nationale

**possibilité d'intégrer vos meilleur(e)s BF ou BG 2012-2013.*

- COMPOSITION DES EQUIPES :

RAPPEL :

Pour le **championnat départemental** la composition des équipes ne doit pas être déposée à l'avance.

Les individuels sont donc les bienvenus.

Equipes Filière professionnelle : Mixité possible mais **non obligatoire**.

QUALIFICATION CHAMPIONNAT ACADEMIQUE ET CHAMPIONNAT DE FRANCE :

Toutes les courses sont qualificatives pour le Championnat académique.

Les courses 2- 4 - 6 - 8 - 9- 10 - 11 ont une **finalité nationale (championnat).**

Les courses 1 - 3 - 5 et 7 n'ont qu'une **finalité académique (critérium).**

Merci de respecter les finalités dans lesquelles se sont qualifiées vos équipes.

Cependant, les courses à finalité académique sont ouvertes aux 2-3 années d'âge de la catégorie (BFG et MFG) ainsi que les courses à finalité nationale (BFG et MFG).

A la suite du Championnat départemental, il sera précisé dans quelles courses vous devez engagées vos équipes.

Ce sont les équipes qui sont qualifiées au Championnat Académique et non les élèves constituant celles-ci (composition libre des AS en respectant les règlements).

Cette année, retour des qualifications individuelles pour le Championnat Académique : les élèves classés dans les 20 premiers et non qualifiés par équipe pourront participer au Championnat Académique dans la filière dans laquelle ils se seront qualifiés (pas de remboursement du SR pour les individuels).

ENGAGEMENTS

RAPPEL : POUR PARTICIPER AU CROSS, LA LICENCE UNSS EST OBLIGATOIRE
Les engagements sont à faire sur Opuss jusqu'au **vendredi 17 novembre 9h00** – délai de rigueur. Inscrivez vos élèves en indiquant le numéro de course.
TOUTES LES EQUIPES SERONT CONSTITUEES APRES LES COURSES PAR LE LOGICIEL UNSS (si vous n'avez pas les quotas de filles ou de garçons, vos élèves seront en individuel).

Comme tous les ans, une invitation est faite aux IME, IMPRO de Savoie et Comité de Sport Adapté de Savoie.
De même, à ce titre, les élèves scolarisés dans vos ULIS sont les bienvenus et peuvent courir soit dans la course de leur catégorie d'âge, soit en course « OPEN », soit dans une course dont la distance sera adaptée à leurs capacités (merci de contacter le SD dans ce dernier cas de figure).

A la suite de vos engagements, la liste récapitulative avec les numéros de dossards vous sera envoyée.
VEUILLEZ VERIFIER LA LISTE RECAPITULATIVE DES INSCRITS DE VOTRE AS et faire part de toute erreur rapidement au Service Départemental.

A ce jour, très peu de collègues se sont mobilisés pour l'aide à l'organisation (en amont pour la préparation des dossards le lundi 20 novembre ou le jour J pour l'installation le matin et la gestion des courses à partir de 12h15).
Si les effectifs d'organisateurs n'étaient pas suffisants, je serais dans l'obligation d'imposer un adulte organisateur par AS participante selon les règles ci-dessous :

- Etablissement comptant de 1 à 3 forfaits A.S. : 1 professeur au jury l'après midi
- Etablissement comptant plus de 3 forfaits AS : 2 professeurs au jury l'après midi

Merci de vous inscrire ici ou de contacter le SD. Une visio de préparation à l'évènement est programmée le mercredi 8 novembre 2023 à 18h.

ACCUEIL DOSSARDS

Cf. plan pour implantation de l'accueil Dossards.

- Ils seront à retirer sous la tente dédiée à cet effet, dès de votre arrivée sur le site (épingles fournies mais n'hésitez pas à en apporter quelques-unes).
- **Rendre directement les dossards de vos élèves absents.**
- NOTER LE N° DE DOSSARD AU DOS DE LA MAIN DE CHAQUE COUREUR.
- NE PAS NOTER LE NOM OU PRENOM DE VOS ELEVES SUR LES DOSSARDS !
- Chronométrage par puce intégrée au dossard.
- Les dossards devront être rendus avec les épingles dès la fin de l'épreuve.
- **Les dossards non rendus ou détériorés seront facturés 10 euros à l'AS.**
- Bien insister afin que les mousses adhésives protégeant les puces sur le dossard ne soient pas été arrachées (le dossard devient inutilisable et sera facturé).
- Ils sont obligatoirement fixés à l'endroit, au niveau de la poitrine par les épingles fournies et doivent être visibles.
- **Les dossards sont attribués par course**
  De fait, en cas de modification sans passer par le secrétariat (si par exemple un cadet prend le dossard d'un junior), le coureur ne pourra pas être classé.

EN CAS DE REMPLACEMENT DE COUREUR LE JOUR MÊME, OBLIGATION DE PRÉSENTER LA LICENCE DU CONCURRENT « REMPLAÇANT ». IMPOSSIBILITÉ DE COURIR EN CAS DE NON PRÉSENTATION.

PARCOURS - HORAIRES

Vous trouverez, ci-joint, les horaires et détails des différentes courses, les plans de la compétition ainsi que l'affiche du cross.
LES POINTES SONT INTERDITES.

COURSE OPEN :
La course « Open » a pour but d'accueillir les élèves qui ne pourraient participer aux courses habituelles (élèves éloignés de la pratique cross, défi santé, etc.). Elle se déroulera en relais de 3 concurrents et sera intégrée dans la course 3 BG.
La composition des équipes sont libres.
Départ en masse avec la course 3 à 13h15, le 2ème relayeur attendra dans la zone 1 (entre les points A et B le long du lac), le 3ème relayeur attendra en zone 2. Possibilité de terminer seul, à 2 ou à 3 (course type patrouille ramassage). Afin que l'équipe soit reconnaissable visuellement, merci d'équiper les coureurs de chasuble de couleur identique.
Le temps est pris à l'arrivée sur le 3ème concurrent.

DEPART :
Afin de permettre un départ plus « serein » sur la partie bitumée, des sas d'accès aux lignes de départ seront proposés pour un départ moins compact (et éviter les chutes). Merci de préciser à vos élèves, selon leur niveau, quel sas ils devront intégrer (3 sas). Le départ est relativement long, ils pourront se replacer même sans partir dans le 1er sas. Merci à tous de pouvoir, comme l'an dernier, être fair-play dans les consignes données à vos élèves.

GESTION INFORMATIQUE DES RÉSULTATS

Le classement est établi à partir des puces détectées sur le tapis à l'arrivée (d'où l'importance de la bonne fixation du dossard), mais également de courir dans la bonne course avec le bon dossard.

VESTIAIRES & WC

Il n'y a pas d'abri ou de vestiaire sur place. Assurez-vous que les jeunes soient correctement équipés. Prévoyez une tente abri pour vos sacs et/ou munissez-vous de bâches et de sacs poubelles pour y ranger vos affaires durant la course. Prévoyez d'en assurer la surveillance.

SECURITE & SECOURS

Proximité immédiate du lac, l'accès au lac et la baignade sont formellement interdits.
Une équipe de secouristes de la Protection Civile sera présente à proximité de l'arrivée et du poste de secours.

BOISSONS CHAUDES – GOUTER

Un thé ou chocolat est offert à tous les participants
Une zone réservée exclusivement au goûter sera mise en place et accessible seulement aux élèves venant de courir.

JEUNES REPORTERS

Un pool de Jeunes Reporters du collège Le Revard – GRESY/AIX sera présent. Si d'aventure des élèves vous avaient spécifié un refus de droit à l'image, merci de pouvoir le préciser au SD UNSS 73.

RECOMPENSES

Individuelles : les trois premiers de chaque course seront récompensés à l'issue de leur course.
Par équipes : Podium pour les trois premières équipes de chaque catégorie.

QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT ACADEMIQUE 7 DECEMBRE 2022 – VALENCE

Qualification des équipes : selon les quotas indiqués dans le document ci-joint par course. Les équipes seront classées entre elles sur l'addition des places des 5 meilleurs concurrents à l'arrivée sur 6 concurrents.
Qualification individuelle : dans les 20 premiers (hors qualification dans les équipes).

Pour toute question concernant les compositions des équipes, n'hésitez pas à nous contacter.

Aussi, nous vous donnons rendez-vous, nombreux, dans un esprit sportif, d'éco-attitude et de convivialité le mercredi 22 novembre prochain.

Bonne réception.

Sophie CREUX

UNSS 73 – LP La Cardinière
191 chemin de la Cardinière - 73 000 CHAMBERY
Tél. : en attente – Portable : 06 81 78 63 31
Courriel : sd073@unss.org - Sites : http://www.unss.org/ - www.unss73.org